

Neuchâtel accueille la 45^e réunion des bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin

La chancellerie d'Etat communique:

C'est lors de l'Exposition nationale de 1964 qu'est née la tradition qui veut qu'une fois par année les bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin se réunissent successivement dans chacun des cantons concernés. Honoré d'avoir mis sur pied cette rencontre tous les huit ans, le Canton de Neuchâtel organise à nouveau cette manifestation cette année, qui se tiendra en date du samedi 4 octobre 2008 à la salle du Grand Conseil, au Château de Neuchâtel, sur le thème « Code de procédure pénale et code de procédure civile unifiés: mise en place de la nouvelle législation fédérale dans les cantons ».

Un riche programme

La séance sera ouverte par le président du Grand Conseil, M. Walter Willener, suivie d'une allocution de bienvenue du président du Conseil d'Etat, M. Roland Debély.

M. Pierre Cornu, procureur général, donnera ensuite un aperçu des changements à venir puis un représentant de chaque canton prendra la parole.

A bord d'un car, les délégations se rendront ensuite au Centre Dürrenmatt pour une visite. Un apéritif sera ensuite servi dans les Caves de la Ville de Neuchâtel, en présence du président de la Ville de Neuchâtel M. Pascal Sandoz.

S'ensuivra un repas partagé dans un établissement de Neuchâtel et la manifestation se terminera en milieu d'après-midi.

- **Les journalistes intéressés sont invités à suivre cette séance qui se tiendra samedi 4 octobre 2008, de 9h30 à 11 heures, au Château de Neuchâtel, salle du Grand Conseil.**

Pour de plus amples renseignements :
Janelise Pug, cheffe du Service du Grand Conseil, tél. 032 889 60 20.

Neuchâtel, le 1^{er} octobre 2008